



AVOCATS SANS FRONTIERES RECHERCHE UN.E
Consultant.e pour l'évaluation externe du projet < *Contribuer à l'effectivité des droits humains, en particulier des femmes et des détenu.e.s, en République centrafricaine* >

Lieu d'affectation : RCA - Bangui

Statut : Consultance

Date et durée de la mission : 15 jours à partir du 08 février 2021

Clôture des candidatures : 10 janvier 2021

Avocats Sans Frontières

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une ONG internationale spécialisée dans la défense des droits humains et le soutien à la justice. ASF a des bureaux de terrain, en Indonésie, au Maroc, en Ouganda, en République centrafricaine, en RD Congo et en Tunisie. www.asf.be.

Le codemandeur

L'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie (anciennement Institut Universitaire Varenne), ci-après dénommé IFJD, Représenté par Jean-Pierre Massias, Président de l'IFJD, Professeur de droit, Adresse complète du siège administratif : 77 rue Bourgneuf 64 100 Bayonne, Tél:+33 6 87 13 33 00, Email : magalie.besse@fondationvarenne.com

Le projet à évaluer : *Contribuer à l'effectivité des droits humains, en particulier des femmes et des détenu.e.s, en République centrafricaine.*

Contexte :

L'un des principaux défis en matière d'accès à la justice en RCA tient au fait que les autorités centrafricaines qui ont le pouvoir d'arrêter et détenir l'exercent sans modération alors que la capacité et parfois la volonté du système judiciaire de juger dans les délais des personnes privées de liberté sont très limitées. Il s'en suit que les personnes détenues passent de longs moments en attente de comparution tout en vivant souvent des violations excessives de leurs droits fondamentaux.

La plupart des acteurs et intervenant dans les prisons de la RCA partagent ce constat des violations des droits fondamentaux des prisonniers. Mais peu d'actions concrètes visant à résorber durablement cette situation sont entreprises. Le présent projet à évaluer visait donc à initier des activités interconnectées et complémentaires pour contribuer à apporter des solutions aux violations des droits des détenus.

L'action d'ASF en RCA :

ASF met en avant une approche holistique de l'accès à la justice en appuyant les acteurs de proximité de la justice (chefs de quartiers, coutumiers, religieux) et en renforçant les capacités des acteurs-clé de l'aide légale (barreau et organisations de la société civile). Ces appuis à ces acteurs visent à ce qu'ils soient plus outillés et jouent leur rôle d'acteurs clés de l'aide légale.

L'objectif principal de l'action d'ASF en RCA est que ces acteurs assurent une assistance juridique et/ou judiciaire de qualité à des personnes vulnérables comme les personnes détenues, les victimes des violations graves des droits humains, les femmes et les mineurs en conflit avec la loi.

Descriptif du projet :

Pour contribuer à apporter des solutions durables aux défis qui s'observent en matière de l'accès à la justice et de la protection des droits humains, ASF en collaboration avec l'IFJD(codemandeur dans le projet) met en œuvre depuis février 2019, un projet dont l'objectif global est de « Contribuer à l'effectivité des droits humains, en particulier des femmes et des détenus, en République centrafricaine et dont l'objectif spécifique vise à « contribuer à la réduction des violations des droits fondamentaux des détenus, en particulier des femmes et des enfants”.

L'action vise à terme à réduire les nombreuses violations des droits fondamentaux des personnes détenues dans les milieux carcéraux de la RCA.

- **Bénéficiaires**

Les bénéficiaires finaux sont les personnes détenues et leurs familles qui avec les actions du projet voient leurs droits à un accès à la justice améliorés par les sessions de sensibilisation, par les services d'aide légale délivrés par les OSC soutenues par ASF ainsi que des monitorings et recherches complémentaires sur les VBGS commises contre les femmes détenues à Bangui et ses environs par des experts d'IFJD et par l'assistance judiciaire et le changement des comportements des acteurs de la détention.

- **Partenaires**

Les organisations de la société civile partenaires qui mettent en œuvre des services d'aide juridique et d'assistance non judiciaire au bénéfice des détenus de la prison de Ngaragba. Elles doivent bénéficier d'un soutien technique (formations, suivi, transfert de méthodologies et outils) d'ASF et de l'IFJD pour qu'elles soient mieux outillées et qu'elles pérennisent l'action.

Les avocats formés à la pratique professionnelle et à l'accompagnement des personnes détenues, surtout celles en situation de vulnérabilité, afin de leur permettre, de délivrer des services de conseil juridique, de médiation et d'assistance judiciaire de qualité.

Le Barreau qui bénéficie des appuis techniques pour qu'il s'habitue à l'organisation des services d'aide légale à travers la commission d'aide légale établie en son sein en 2017.

- **Objectif global et spécifique**

Le projet avait pour objectif global de « *Contribuer à l'effectivité des droits humains, en particulier des femmes et des détenus, en République centrafricaine et comme objectif spécifique visant à « contribuer à la réduction des violations des droits fondamentaux des détenus, en particulier des femmes et des enfants”.*

Objectif de l'évaluation

L'évaluation finale de ce projet < *Contribuer à l'effectivité des droits humains, en particulier des femmes et des détenu.e.s, en République centrafricaine* devra viser à identifier et examiner l'état de la mise en œuvre du projet, les réalisations obtenues mais également les difficultés et

les obstacles rencontrés.

L'évaluation permettra également d'améliorer la qualité des interventions à venir dans le pays en formulant des recommandations visant à accroître les effets et l'impact de l'action.

Résultats attendus

Le/La consultant.e remettra, au terme de sa mission, un rapport établissant :

- L'état de mise en œuvre du projet.
- Les réalisations et résultats atteints.
- Les difficultés et obstacles rencontrés à la bonne mise en œuvre du projet.
- L'accent sera en particulier mis sur des axes considérés comme étant prioritaires pour un meilleur apprentissage de la réalisation de la mise en œuvre de ce projet.

A cet égard, le.la consultant.e formulera des recommandations visant à améliorer les effets, des campagnes de sensibilisations conduites en milieux pénitentiaires, des formations organisées dans le projet, des activités de conseils juridiques délivrées par des professionnels des organisations partenaires, des référencements des dossiers entre les différentes parties prenantes du projet et des actions de plaidoyer envisagées et conduites au cours du projet.

Mission

La mission d'évaluation se fera dans la zone géographique où le projet est mis en œuvre qui est la ville de Bangui. La mission d'évaluation se déroulera sur une durée de 15 jours, dont au moins 10 jours sur place et 5 jours pour la préparation et la rédaction du rapport. A la fin de ses visites sur le terrain, le.la consultant.e effectuera un débriefing sur ses conclusions principales avec le personnel du projet.

Sous la supervision et en suivant les directives générales d'ASF, le.la consultant.e accomplira les tâches suivantes :

- Au début de la mission, ASF, IFJD et le.la consultant.e tiendront un briefing de démarrage visant à valider le calendrier et plan de travail proposé par le.la consultant.e, identifier les besoins en appui pour l'exécution de la mission, convenir d'une liste des données/documents disponibles et nécessaires à la bonne exécution de la mission d'évaluation, qui seront communiqués par ASF et IFJD. A défaut de données disponibles, le.la consultant.e devra identifier les sources de vérification et préconiser les mesures à prendre par ASF pour les collecter.
- Pendant le déplacement sur le terrain, l'évaluation sera basée d'une part sur une analyse des documents pertinents, et d'autre part sur la collecte de données sur le terrain à base d'interviews, d'entretiens, focus groups, de réunions et en reprenant les données du suivi-évaluation.

Le/La consultant.e sera chargé.e (1) de vérifier et apprécier les critères de pertinence, efficacité, efficience, durabilité et effet induit/impact du projet par rapport aux indicateurs de l'objectif spécifique et des résultats, (2) d'analyser et apprécier l'incidence du projet sur le secteur concerné, (3) d'apprécier les résultats atteints par le projet en rapport avec l'objectif spécifique défini lors de sa formulation, (4) d'évaluer la qualité des actions du projet et d'identifier les problèmes (d'ordre institutionnel, administratif, organisationnel...) et les contraintes liés à la mise en œuvre du projet.

Méthodologie

La méthodologie sera définie conjointement par le.la consultant.e et par la coordinatrice de la recherche au sein d'ASF, sur la base d'une note qui sera remise par le.la consultant.e.

Cette note reprendra :

- Le type de méthodologie choisie et la justification du choix au regard de la mission d'évaluation et du projet.
- La stratégie d'enquête sur le terrain
 - Le choix de l'échantillon d'enquêtés.
 - Type d'acteurs auprès desquels les informations seront récoltées.
 - Le lieu où les informations seront récoltées.
- La place et le type d'usage des documents du projet.
- La place des données récoltées dans le cadre du suivi-évaluation réalisé par l'équipe du projet/programme.
- La méthode d'analyse des données.
- Le planning de la mission de terrain.

Pour sa revue documentaire, le/la consultant.e disposera à cet égard des documents programmatiques, des termes de référence et des rapports d'activités ainsi que des données collectées dans le cadre du mécanisme de suivi-évaluation.

Il/elle pourra également rencontrer, outre le codemandeur, des représentants des partenaires de mise en œuvre et d'autres parties prenantes du projet. Le/la consultant.e sera également invité à s'entretenir au préalable avec les personnes impliquées dans la mise en œuvre du projet au sein du bureau d'ASF à Bangui et à Bruxelles.

Conditions de prise en charge

- Taux journalier : 400 euros /jour pendant 15 jours
- Coûts pris en charge par ASF :
 - Per diem de 37 euros/jour sur place et logement
 - Visa, vol aller/retour, transport sur place et assurance

Profil recherché

- Une expérience solide et diversifiée dans le domaine spécifique requis, notamment une expérience d'évaluation de projets.
- Une expérience de travail dans la région.
- Un diplôme universitaire en droit de niveau maîtrise ou supérieur ou dans d'autres domaines pertinents.
- Une expérience de 5 ans en gestion de projets de développement, de préférence dans le secteur de l'accès à la justice.
- Une excellente connaissance des méthodes et techniques d'évaluation de projets.
- Une bonne connaissance des rôles et fonctions de différents acteurs intervenant en matière de l'accès à la justice et de la protection des droits humains dans le contexte d'un pays post conflit.
- Une bonne maîtrise du français et une excellente capacité de rédaction de rapports en cette langue.

Pour postuler

Pour postuler, envoyez votre dossier de candidature par courriel au plus tard le 10 janvier 2021 à minuit à l'adresse suivante : rca-asf@asf.be, comprenant les documents suivants :

- CV.
- Lettre de motivation.
- Références.
- Proposition technique et méthodologique.
- Chronogramme indicatif pour la réalisation de la mission.